

pose du comité d'agriculture, des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles : pourquoi tous ces groupements ne se concerteraient-ils pas pour étudier les moyens à prendre ?

Par une étroite communion d'idées ils arriveraient à arrêter un programme dans le but de suppléer par leurs efforts à l'inaction du gouverneur-facteur et au comptant, les machines et les outils nécessaires et ce qu'ils économiseraient ainsi compenserait les taux de douanes. Les ventes à termes ne profitent pas au cultivateur ; il paie plus cher et bien inutilement.

La grande fédération des agriculteurs de notre province est une oeuvre à fonder et à propager ; seulement il faut travailler, et ne pas croupir dans une funeste léthargie, mal dont souffrent malheureusement trop de nos institutions ennemiennes-françaises.

La fédération pourrait favoriser aussi l'établissement dans chaque chef-lieu d'une ferme de démonstration, où les cultivateurs du comité pourraient aller s'instruire et se renseigner.

Qui empêcherait encore cette grande association d'avoir des bourses pour aider à l'instruction de quelques jeunes gens bien doués qui pourraient devenir des agronomes experts ?

C'est ainsi qu'on a procédé en Belgique et qu'on procède encore au Danemark, qui est notre plus fort concurrent pour les produits de la ferme.

UN CREDIT AGRICOLE. — Ce n'est pas sans un peu d'appréhension que nous touchons à ce sujet, tant il est difficile d'application : il a ses partisans et ses adversaires. L'heure est venue d'étudier la question et de la résoudre dans le plus grand intérêt de l'agriculture.

Qu'elle s'appelle crédit agricole ou autrement il faudrait avoir une institution qui aurait un système de crédit dans le but d'aider à l'agriculture, en procurant aux individus les capitaux nécessaires.

La mutualité serait ici à sa place et nous croyons qu'il y aurait quelque chose à organiser sur ses bases.

Il est bien d'autres suggestions que nous pourrions faire ; mais il faut savoir se borner.

Pour enrayer la désertion des campagnes

Le funeste "boom" de l'immeuble a eu comme résultat désastreux de faire désertir la campagne et d'abandonner la culture d'immenses étendues de terres. De plus l'attraction irrésistible des villes a aussi fait son oeuvre. C'est à cela qu'on doit une des premières causes de la cherté de la vie.

Dès 1894, l'épiscopat de notre province déplorait la désertion des campagnes.

Dans une lettre pastorale il disait :

"Nous n'ignorons pas, nos très chers frères, qu'une espèce de fièvre de jouissance et de liberté, s'est emparée de nos populations rurales et les entraîne vers les grandes villes. On est fatigué, ennuyé de la vie simple et paisible des champs ; on veut sortir d'une position modeste, se procurer des jouissances, être quelque chose dans le monde. On se précipite follement vers les Babylones modernes ; on cherche le bonheur, on trouve la ruine. Cette désertion des campagnes qui s'est effectuée depuis quelques années a été pour nous comme pour tous les peuples de l'Europe un immense malheur : elle porte une grave atteinte à la prospérité publique ; elle est, surtout dans l'ordre moral, un véritable désastre."

Il était malheureusement trop vrai l'avertissement solennel que l'épisco-